

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 11 décembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Alfonso ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Procuration(s) : Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Paul HEINTZ ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Docteur Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Frédérique MOZZICONACCI
- Absent(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Vincent DEBES, Madame Catherine GREIGERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
- Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

N° CD/2017/134 - 040 - Ressources humaines
Proposition de déploiement du télétravail dans les services du Département

Sur proposition de la commission des finances et des affaires générales, et après avis du comité technique réuni le 5 décembre 2017, le Conseil Départemental prend acte des dispositions règlementaires relatives au télétravail fixées par le décret n°2016-151 du 11 février 2016 et des résultats de l'expérimentation conduite en 2017, dans les services du Département, et décide du déploiement progressif du télétravail au sein des services de la collectivité, en 2018, selon les principes précisés dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Le Conseil Départemental donne délégation à la Commission permanente pour approuver l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de ce déploiement.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171211-lmc1115190-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 21/12/17